

# Vérification des élingues

Sous réserves des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24 h avant le début de la session de formation.

## Objectifs

OBJECTIF DE L'ENCADREMENT : Former ses salariés aux contrôles et vérification des élingues.

OBJECTIF OPERATEURS :

Se former aux contrôles et vérification des élingues.

Se former sur les connaissances techniques, pratiques et administratives permettant d'effectuer le contrôle des Equipements de Protection Individuelle contre les chutes, les élingues dans le cadre des obligations de la réglementation.

## Public Visé

Tous les salariés ayant des responsabilités ou des fonctions en matière de santé et de sécurité au travail étant amenée à vérifier des E.P.I. contre les chutes, des élingues.

## Pré Requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Se former aux contrôles et vérification des élingues.  
Se former sur les connaissances techniques, pratiques et administratives permettant d'effectuer le contrôle des Equipements de Protection Individuelle contre les chutes, les élingues dans le cadre des obligations de la réglementation.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en Présentiel

La formation se déroule sous forme d'exposés et de discussions étayés de textes illustrés. Méthode active permettant la participation du stagiaire qui associe théorie et pratique sur des exemples concrets pris

## Parcours pédagogique

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de terrain dans la sécurité et qui exerce régulièrement des fonctions de Responsable et/ou d'animateur sécurité dans des entreprises industrielles. La formation se déroule sous forme d'exposés et de discussions étayés de textes illustrés. Méthode active permettant la participation du stagiaire qui associe théorie et pratique sur des exemples concrets pris dans le domaine de travail des stagiaires.

### ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES :

#### La réglementation

Les accessoires de levage (dont élingues) sont soumis aux prescriptions de l'art. R.4323-24 du Code du travail relative aux vérifications périodiques (à compter de la mise en service) Leur contenu est précisé dans l'arrêté du 1er-mars 2004 (remplaçant l'arrêté du 9-juin 1993).

- Le registre de Sécurité.
- Le Marquage, le CE de type.
- Les normes.
- La vérification des élingues.
- L'entretien, nettoyage.
- Le stockage.

#### L'organisation du contrôle

- L'objet.
- Le domaine d'application.
- Les registres, les notices des fabricants.
- La rédaction des documents.

#### Les points de contrôle et les critères de rebus

- Harnais, ceintures, longes avec et sans absorbeurs, différentes longes, les connecteurs.
- Les élingues souples et rigides.
- Le rapport de vérification

#### Contenu et rédaction.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Expert

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

## Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Validation des compétences acquises par des exercices pratiques à la fin de chaque module.

Test pratique reprenant l'intégralité des modules étudiés en fin de formation.

A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du format

## Modalités d'Accessibilité

Contactez notre référent handicap Monsieur Louis SASSATELLI au 06.14.98.34.89 ou par mail à : [contact@lesclesdelaformation.com](mailto:contact@lesclesdelaformation.com)

## Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

## Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Louis SASSATELLI  
Président

Tél. : 0442012120  
Mail : [contact@lesclesdelaformation.com](mailto:contact@lesclesdelaformation.com)